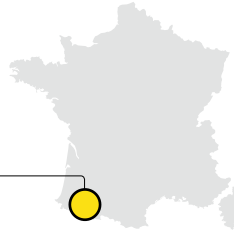


HAUTES-PYRÉNÉES



Le conseil départemental des Hautes-Pyrénées a accordé l'agrément à 39 accueillants familiaux pour s'occuper d'adultes handicapés et/ou de personnes âgées. En France, environ 10 000 personnes (87 % de femmes) pratiquent cette activité. Celle-ci connaît une répartition très inégale selon les départements : le Nord comptabilise plus de 500 accueillants, Paris seulement 2 (en 2014).

# Des familles d'accueil pour personnes âgées

REPORTAGE

*Les maisons de retraite manquent de places & de personnel, alors pourquoi ne pas faire appel aux accueillants familiaux ? Emmanuelle Luzy, 49 ans, exerce depuis huit ans ce métier méconnu. Actuellement, trois personnes âgées vivent sous son toit.*

par **Estelle Couvercelle** \* photos **Jacob Chetrit**

**E**MMA, on va faire marcher les gambettes, vous voulez bien ? » Emmanuelle Luzy, accueillante familiale, se penche pour parler d'une voix douce à l'oreille de la nonagénaire qui acquiesce en souriant. Elle se lève lentement de son fauteuil après avoir salué Marcelle, 86 ans, plongée dans la lecture de son journal. Dans une chambre voisine, Edmonde, 85 ans, installée dans son fauteuil roulant, regarde la télévision. Il est 10 heures, jeudi 28 juin, l'infirmière est passée, les toilettes sont faites, les médicaments pris avec le petit-déjeuner. C'est le temps de la promenade quotidienne pour Emma, l'une des trois personnes accueillies dans cette ancienne ferme située à la sortie du village de Lapeyre (Hautes-Pyrénées).

C'est dans ce havre de verdure et de calme que résident Emmanuelle et son mari, Bruno. Devenus grands, leurs

deux enfants ont quitté le nid familial pour Paris. Quant aux personnes âgées, elles ont depuis toujours leur place en ce lieu, comme en témoignent les rampes au mur et les accès de plain-pied. Emmanuelle a toujours vécu avec Blanche, sa grand-mère maternelle. Elle l'a choyée jusqu'à son dernier souffle, à plus de 100 ans ! À son décès, l'ancienne aide à domicile a ressenti un vide qu'elle a comblé en embrassant le métier d'accueillante familiale. Une expérience « traumatisante » en

maison de retraite, où elle a travaillé comme aide-soignante pendant neuf mois, a achevé de la convaincre. « Je n'avais pas le temps de bien m'occuper des quarante personnes dont j'avais la charge. J'étais devenue maltraitante », confesse-t-elle. « Mon épouse revenait à la maison en pleurs, renchérit Bruno. Aujourd'hui, je la sens épanouie. Pourtant, son travail est prenant. Elle se lève deux à trois fois par nuit pour les changes. En tout cas, notre couple a trouvé un équilibre de vie », assure-t-il.

## LES RECETTES DU SUCCÈS

● **Un cadre sécurisant.** Mais aussi stimulant, car l'accueil familial permet à la personne dépendante de trouver facilement ses repères au quotidien et, le cas échéant, de maintenir voire de développer son degré d'autonomie.

● **Un accueillant à l'écoute.** L'accueillant est disponible 24 h/24 et mène un suivi personnalisé. Il ne peut s'occuper que de trois personnes au maximum.

● **Des tarifs compétitifs.** La prise en charge est moins coûteuse qu'en Éhpad

(Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : à partir de 1477 € par mois, charges comprises, contre plus de 2 000 €, en moyenne. Les personnes accueillies peuvent prétendre à des aides financières.



Pendant que Bruno part exercer son métier de boucher, Emmanuelle s'affaire d'une pensionnaire à l'autre et nettoie leur chambre individuelle. Dans celle d'Edmonde, l'accueillante familiale remet en place le couvre-lit brodé. Depuis six ans, aphasique et paralysée de tout le côté droit à la suite d'un AVC, l'octogénaire a adopté les lieux. Souffrant de troubles cognitifs, Emma, elle, a emménagé il y a un an. Marcelle est la dernière arrivée, en septembre dernier. « Je ne retournerai plus chez moi, confie-t-elle. J'aurais trop peur de chuter une nouvelle fois. Ici, je me sens bien, en sécurité. » D'ici quelques semaines, Marcelle devrait marcher à nouveau. « Elle reprend confiance en elle », assure Emmanuelle.

En effet, les trois pensionnaires ont rapidement trouvé leurs repères. Originaires de la région, elles bénéficient d'un environnement familial qui permet à Emma, par exemple, d'aller au marché dans la commune voisine. Les conditions de vie sont détaillées dans le contrat signé entre Emmanuelle et ses pensionnaires. Auparavant, l'accueillante s'est entretenue avec la famille, a discuté avec la future pensionnaire, histoire de voir si le courant passe, prévenu qu'elle vit avec des animaux domestiques... Le coût varie en fonction du confort du domicile et du niveau de dépendance. Au

- 1| Emma (à d.) et Marcelle (à g.) partagent le repas avec Emmanuelle et son mari Bruno.
- 2| L'accueillante dans sa cuisine.
- 3| Emma et Marcelle (de g. à d.) profitent du jardin à l'ombre.
- 4| C'est l'heure de la balade pour Emma.

total, Emmanuelle gagne 3700 € net par mois pour les trois accueillies. Les cotisations à l'Urssaf, les frais d'entretien (eau, électricité, linge...) et le loyer sont à la charge des pensionnaires.

### Un agrément accordé après enquêtes

11 h 30. Emmanuelle équeute les haricots verts en jetant un coup d'œil à l'horloge de la cuisine. « Il va falloir s'occuper d'Edmonde. » D'ailleurs, la voici qui arrive en fauteuil roulant. L'accueillie aime manger seule. Bruno revient pour midi et demi. Il met la table autour de laquelle s'installeront Marcelle, avec son déambulateur, et Emma. Le repas durera le temps qu'il faudra. Personne ne se pressera, à l'exception de Bruno, qui devra repartir. L'après-midi sera consacré à la sieste, puis aux dominos ou à d'autres activités ludiques. S'ensuivront le goûter, la visite du soir des infirmières, le kiné, le dîner, le coucher... Tous les jours, c'est le même rituel pour le bien-être des pensionnaires, mais aussi pour Emmanuelle, qui apprécie de travailler

chez elle, même s'il faut une disponibilité de chaque instant et trouver des remplaçants pour s'occuper des résidents en cas d'absence.

Mais ne s'improvise pas qui veut accueillant familial. Outre une bonne dose de patience, l'activité nécessite d'obtenir un agrément du conseil départemental. Celui-ci est accordé tous les cinq ans, après enquêtes menées par des assistantes sociales. Avec son diplôme d'auxiliaire de vie sociale, Emmanuelle peut se prévaloir d'une bonne formation de base, complétée depuis par d'autres, financées par les départements. Or, chacun a sa propre politique pour les accueillants familiaux. Famidac\*, l'association nationale des accueillants familiaux, milite en faveur d'un véritable statut au niveau national et réclame des formations diplômantes pour une réelle reconnaissance du métier. Car, aujourd'hui, par manque d'information, de nombreuses familles peinent à trouver une solution pour leur parent âgé. Certes, l'accueil familial est contre-indiqué pour des personnes manifestant des signes d'agressivité ou encore nécessitant des soins intensifs continus. Reste une majorité pour laquelle il s'avère une alternative conviviale et moins onéreuse aux maisons de retraite. Et, qui sait, davantage adaptée à une population vieillissante? ●

\*[www.famidac.fr](http://www.famidac.fr). Tél : 04 75 88 38 64